



ASSOCIATION DES GROUPEMENTS
ET ORGANISATIONS ROMANDS
DE L'AGRICULTURE

Commission de l'environnement de
l'aménagement du territoire et de
l'énergie
3003 Berne

Par mail à urek.ceate@parl.admin.ch

Lausanne, le 3 juin 2015
WW / ef

Initiative parlementaire 13.413

Monsieur le Président,

Par Internet, nous avons pris connaissance de la consultation ouverte jusqu'au 8 juin 2015 sur l'objet ci-dessus (mesures à renforcer contre l'abandon des déchets).

En notre qualité d'organisation faitière de l'agriculture romande, nous vous faisons part de notre détermination. L'abandon de déchets urbains sur les surfaces agricoles est aussi un véritable problème en Suisse romande. La campagne de sensibilisation lancée depuis 2 ans par l'Union suisse des paysans semble avoir quelques effets positifs, sans toutefois régler le problème. Il est donc indispensable de prendre des mesures législatives plus contraignantes. La création d'une norme pénale prévoyant une amende uniforme sur toute la Suisse, telle que proposée par votre Commission nous semble être une bonne démarche.

Nous soutenons donc totalement la modification de la loi sur la protection de l'environnement et nous souhaitons que celle-ci soit traitée dans les meilleurs délais par le Parlement.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

AGORA
Le directeur

Walter Willener